



AUXERRE



CHALON-SUR-SAÔNE



DIJON



LE CREUSOT



MÂCON



NEVERS

Rapport annuel d'activité 2016

université de Bourgogne

Aliment et environnement

Santé (Health) et ingénierie moléculaire

Photonique et matériaux avancés

Apprentissage et santé (Care)

Patrimoines et territoires

Vigne et Vin



EDITO DU PRÉSIDENT

Le rapport annuel d'activité dans un établissement public est l'occasion de revenir, à travers quelques pages, sur le travail mené et les relations établies par celui-ci au cours des douze derniers mois.

Au quotidien, chaque agent, attaché au suivi attentif de ses missions, n'a pas l'opportunité ni le temps de pouvoir apprécier la globalité de son travail mis en perspective avec celui de l'ensemble de ses collègues. Ce document permet donc à chacune et à chacun d'observer, de mieux appréhender et comprendre la cohérence de son travail avec l'ensemble des actions menées et la stratégie de l'établissement.

Au-delà de cet exercice annuel imposé par la loi, c'est également un moment particulier pour la gouvernance. Ce document est en effet le miroir de son action. 2016, retracée ici, aura été une année particulière, déjà parce qu'elle coïncidait avec plusieurs élections (renouvellement des instances, de la gouvernance et installation de la ComUE). En mars dernier, j'ai sollicité un second mandat pour poursuivre le travail mené depuis 2012. C'est avec la confiance renouvelée de la communauté universitaire que l'équipe de gouvernance et moi-même poursuivons dans la transparence notre feuille de route. C'était aussi l'année au cours de laquelle les établissements de la vague B étaient soumis à évaluation par le Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (HCERES). De nombreux entretiens, échanges, directs et indirects, visites ont eu lieu pendant plusieurs semaines. Le rapport définitif est désormais consultable sur le site internet de l'uB. Depuis le 1^{er} janvier, nos frontières régionales se sont élargies puisque nous sommes dans la grande région « Bourgogne Franche-Comté », suite à la fusion des deux anciennes entités. enfin, au cours de l'été notre Académie a changé de Recteur.

Ce document est aussi utile pour nos partenaires, public ou privé, pour les citoyens qui souhaitent s'informer. Chacun peut prendre connaissance de l'avancement des dossiers à enjeux, des perspectives d'avenir, ainsi que de la cohérence de la politique de l'université, dans le respect des engagements pris.

Notre responsabilité est de hiérarchiser les priorités mais aussi, nécessairement, d'arbitrer. C'est un exercice difficile, tout particulièrement cette année, mais il est le seul garant de notre autonomie et de la capacité de notre université à mener une politique efficace au service des étudiants.

La communauté de l'université de Bourgogne a la chance de pouvoir s'appuyer sur des agents réactifs, innovants et dotés d'une capacité d'anticipation. Je tiens à les remercier toutes et tous car grâce à leur travail quotidien, ils contribuent à la bonne marche de l'établissement et donc à sa forte attractivité.

Chacune et chacun, là où il exerce, à Auxerre, à Chalon, à Dijon, au Creusot, à Mâcon ou à Nevers fait vivre nos campus, encourage la solidarité et préserve le fonctionnement démocratique de notre bel établissement.



Alain Bonnin
Président de l'université de Bourgogne

RECHERCHE ET VALORISATION DE LA RECHERCHE



Au cours de cette année, il a été procédé à la finalisation et au lancement du site web « Recherche » de l'uB (<http://recherche.u-bourgogne.fr/>) avec la mise en extinction de trois fédérations de recherche. Un portail de la production scientifique de l'uB a été construit, l'affichage en temps réel (<http://recherche.u-bourgogne.fr/potentiel-de-recherche/publications-scientifiques.html>) et l'utilisation de l'outil HAL sont désormais simplifiés. Il a été procédé à une modification de la fiche de caractérisation des laboratoires en intégrant les listes de publications (ou d'adresse URL) pour un suivi en temps réel de la production scientifique des laboratoires.

PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS D'AVENIR

Au cours de l'année écoulée, il aura été au cœur de nombreuses réussites de l'uB, avec notamment l'**initiative d'excellence I-SITE**. Ce programme permet d'identifier en France des sites universitaires de rang mondial se distinguant par leur capacité à développer des partenariats forts avec le monde économique et des actions innovantes de recherche et de formation. L'enjeu était, est déterminant car il s'agit en effet de continuer à attirer des talents dans une compétition désormais mondiale. Ce programme est maintenant bien lancé suite à sa labellisation et après l'obtention de 5M€. Les réponses aux appels d'offres sont attendues pour début 2017. C'est de notre capacité à attirer les meilleurs talents et à gagner de grands programmes européens que dépendront, demain, notre capacité à former les cadres, à développer une économie de l'innovation dynamique, et à offrir à la jeunesse de notre région les meilleures perspectives de formation supérieure et d'insertion professionnelle. De l'implication de tous dépend maintenant sa réussite.

VALORISATION DE LA FORMATION ET DE LA RECHERCHE ET OUVERTURE SUR LE MONDE ÉCONOMIQUE

Le Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (HCERES) a réalisé des

auditions en vue de la rédaction de son rapport dans le cadre de la démarche d'évaluation pour le contrat 2017-2021. Les visites des laboratoires ont eu lieu entre novembre 2015 et avril 2016. Ce fut une période de mobilisation intense pour les unités, pour l'équipe de gouvernance et pour la Direction générale, notamment le pôle Recherche. Pour mener son évaluation, les représentants du HCERES ont mené de nombreuses rencontres, entretiens individuels ou collectifs et ce, toujours dans un esprit de transparence et d'information.

DOSSIERS PERMANENTS

Nous sommes très impliqués dans le groupe de discussion de la coordination de la recherche dans le cadre d'UBFC (sur le calcul des soutiens de base des laboratoires pour 2018, signature scientifique commune, relais sur les difficultés de transfert des Ecoles Doctorales, discussion sur la gestion des projets ANR/H2020). Il a été mis en place un comité éditorial du "site web recherche" de l'uB pour gérer rapidement les affichages d'information et pour construire les "Dossiers de la Recherche" (<http://recherche.u-bourgogne.fr/actualites/dossiers-recherche-ub.html>)

CONTACTS INNO2CARE AVEC I-SITE ET L' uB

Liens entre le monde économique et le monde académique pour pouvoir répondre aux AAP, pour prévoir l'adhésion de l'uB au projet, définir des axes prioritaires par INNO2Care et discuter avec les acteurs académiques.

DOSSIERS ET ACTIONS EN COURS DE RÉALISATION

Un suivi de la contractualisation des laboratoires et de la MSH a été mis en place ainsi qu'une discussion avec les EPST par laboratoire avec les DAS (cas d'UMR CNRS) et globalement avec l'INSERM et le CNRS. Des échanges réguliers avec les directeurs de laboratoires et les équipes pour la mise en place du nouveau contrat.

C'est en ce sens qu'un message a été envoyé à la communauté proposant plusieurs outils pratiques afin que chacun puisse s'appropriier le projet, répondre aux appels d'offres internes. Un site dédié est ouvert sur internet. La feuille de route a été fixée en juin et juillet dernier, le CGI a accordé un préfinancement de 5M€, les appels à projets sont prêts. Une réunion très importante pour le démarrage a eu lieu à Besançon en septembre 2016 et à la fin de la période de l'appel à projets I-SITE, il a été recensé 95 projets déposés (certains sont montés conjointement) : 31 par l'uB ; 16 par l'UFC ; 12 par le CNRS ; 7 par l'Inserm ; 6 par l'UTBM ; 5 par le CHU de Dijon ; 3 par Agrosup ; 3 par l'INRA,... notamment.

IDENTIFICATION DE PROJETS uB POU- VANT CANDIDATER DANS LE CADRE DU 3^E PROGRAMME

Louis SCHWEITZER, Commissaire général à l'investissement est venu à Dijon pour expliquer et présenter les orientations de cette nouvelle phase du programme. Il fera la place la plus large à l'enseignement, à la recherche et à la valorisation de la recherche. Il ne sera pas structuré par secteur, mais de l'amont (enseignement et recherche) vers l'aval (innovation et développement des entreprises) autour de deux vecteurs de transformation de l'économie et de la société : la transition vers le monde numérique et l'impératif du développement durable. 50 millions d'euros, soit 10% des crédits du PIA3, seront co-décidés avec les Régions qui accompagneront à la même hauteur les opérations sélectionnées d'innovation et le développement des entreprises.

LE RENFORCEMENT DES COLLABORATIONS ET COOPÉRATIONS AVEC LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE RECHERCHE ET LE MONDE SOCIO-ÉCONOMIQUE AUTOUR DE PROJETS COMMUNS

Pôle d'excellence hospitalo-universitaire en pharmaco-imagerie

L'université de Bourgogne (uB), le Centre Georges François Leclerc (CGFL), le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Dijon et le GIE (Groupement d'Intérêt Economique) Pharmimage ont créé un Pôle d'excellence sur le thème de la pharmaco-imagerie et des agents théranostiques, avec le soutien de grands organismes de recherche tel que le CEA.

Ce Pôle a la forme juridique d'un GIS (Groupement d'Intérêt Scientifique). Il permet d'améliorer la visibilité et d'articuler les activités menées par les unités mixtes de recherche de l'université de Bourgogne concernées et des établissements hospitaliers (CGFL, CHU), en lien étroit avec les acteurs industriels locaux du domaine (Oncodesign, Cyclopharma, Trifol, Chematech, NVH-Medicinal...).

Il se construit sur la base de 3 structures fortes existantes (la convention uB-CNRS-CRB 3MIM, le GIE Pharmimage, l'Equipex IMAPPI (PIA)) au sein desquelles sont développés des projets complémentaires, et bénéficie d'atouts majeurs tels que l'importante dimension transversale et translationnelle de la recherche à l'application clinique (les projets associent chimistes, biologistes, spécialistes du traitement d'images, radio pharmaciens, médecins), un partenariat public-privé effectif, avec des partenaires industriels installés et moteurs et des projets de R&D labellisés : projets européens, ANR, PIA. Ce thème de recherche, pour lequel il existe un très fort potentiel de croissance, d'activité et d'emploi en France, représente un axe fort dans la région Bourgogne/Franche-Comté.

La création d'une Chaire industrielle dans le domaine de la pharmaco-imagerie est également à l'étude.

SATT Grand Est

La Société d'Accélération de transfert de technologies (SATT) Grand-Est, est la filiale de valorisation de la recherche de l'uB. Sa vocation est, dans le cadre du fonds national de valorisation du Programme d'Investissements d'Avenir, de créer et d'assurer l'interface entre le monde de l'entreprise et celui de la recherche publique. Elle constitue un véritable guichet unique de proximité et assure un service aux chercheurs publics comme privés. De mai à octobre, à la demande des principaux actionnaires – dont l'Etat – et suite à l'empêchement du Président MERIGEUX, le Président de l'uB a assumé la présidence par intérim de cette société. Depuis, Catherine GUILLEMIN a été élue par le Conseil d'administration.

OUVERTURE SUR LE MONDE ÉCONOMIQUE

L'uB se modernise et s'adapte à son environnement socio-économique.

« L'ESPACE ENTREPRISES »

Créé en 2015, il est dédié aux relations entre l'université et le monde socio-économique, il a été conçu comme un guichet unique, un point d'entrée pluridisciplinaire, il en relation étroite avec l'ensemble des structures internes de l'établissement, pour répondre aux questions en matière de recrutement, recherche, innovation, formation-formation continu. Il oriente les entreprises vers le bon interlocuteur quel que soit le besoin.

Il a pour fonction de remplir 6 missions : guider un interlocuteur ; conseiller une entreprise ; représenter l'uB ; assurer le suivi de dossiers transversaux ; établir des partenariats potentiels ; mettre en place des rencontres entre les enseignants-chercheurs et les entrepreneurs pour qu'ils apprennent à se connaître.

Il travaille régulièrement avec le SEFCA (taxe d'apprentissage), le pôle recherche (plateformes technologiques), le service communication (site web, comité éditorial, médias, plan de communication « entreprises »), le pôle formation et vie universitaire (stages, formations, forums emplois-stages), la SATT Grand Est et les laboratoires de l'uB (recherche d'interlocuteurs pour projets d'entreprises), le pôle finance, l'agence comptable et le pôle des affaires juridiques et institutionnelles (mécénat et conventions de partenariats).

L'Espace entreprises représente l'uB à différentes instances de gestion (PREMICE, Hope, MEDEF 21, CCI 21 et régionale, l'association « les entrepreneuriales », FoodTech Dijon BFC). Il est à ajouter à ces interlocuteurs l'ensemble des entreprises qui font appel en direct à l'espace entreprises dans le cadre de son rôle de guichet unique, mais également celui de créateur de partenariats. Il a déjà été sollicité 630 fois par des entreprises.

DOSSIERS EMBLÉMATIQUES

■ Le portail « entreprises » sur le site web

Les milieux professionnels avaient besoin d'une entrée claire sur internet. Ce portail est une création et l'uB ne dispose donc pas d'antériorité de statistiques de fréquentation significatives. Le potentiel de fréquentation du site est important. Les attentes des entreprises ont été exprimées dans ce sens et les 2 premières années d'exploitation permettront de confirmer cette tendance.

■ La procédure de mécénat sans fondation

L'uB a souhaité accompagner les initiatives de ses composantes, pôles, services et laboratoires dans la mise en œuvre de partenariats « gagnants-gagnants » via une procédure de « mécénat » sans fondation. D'un point de vue fiscal, le mécénat ou les dons effectués par des entreprises sont prévus à l'article 238 bis du Code général des impôts, il prévoit des réductions d'impôt égales à 60% de leur montant pour les versements.



■ Le dossier de labellisation « Food Tech Dijon BFC »

Dans la perspective de créer de nouvelles dynamiques d'entrepreneuriat, d'innovation et d'attractivité autour des enjeux de ce qui est lié à l'alimentation dans la région Bourgogne Franche-Comté, Dijon s'est donné pour objectif de viser la labellisation French Tech. Ce dispositif national est destiné à accélérer le développement des start-up françaises et leur rayonnement à l'international, en soutenant l'écosystème porteur. Pour réussir cette candidature, une dynamique a été lancée dès 2015, à l'initiative du président de l'uB.

L'écosystème Food Tech a été lancé officiellement en mars 2016 lors d'un grand forum réunissant plus de 200 personnes. Étudiants, entrepreneurs, chercheurs, réseaux d'appuis à l'entrepreneuriat, entreprises de l'agroalimentaire, du tourisme ou du numérique, tous avec la volonté de stimuler le développement de nouveaux marchés et constituer un terreau favorable à l'entrepreneuriat. Depuis, l'écosystème est soutenu par plus de 280 acteurs et entreprises concernées par le sujet.

En juillet 2016, suite à l'appel à projet réalisé par la French Tech pour labelliser de nouveaux écosystèmes thématiques, Dijon Bourgogne Franche-Comté a reçu la labellisation FoodTech, et se positionne ainsi comme un des futurs pôles de la Food Tech, en Europe et dans le monde en fédérant tout un écosystème national.

NUMÉRIQUE

ETUDIER PLUS FACILEMENT

A travers plusieurs axes, la politique numérique de notre établissement développe tout un éventail d'actions afin de favoriser le développement des nouvelles formes de pédagogie, dont notamment la production de MOOC à l'instar de celui portant le nom de « Marey l'art et la science du Mouvement », lancé en octobre 2016.

L'accent a été porté sur le développement des visioconférences dans le cadre des formations. La dématérialisation des modalités, pour l'inscription des étudiants, est complètement déployée à l'uB. Le paiement fractionné des droits d'inscription a été mis en place. Une salle en libre-service, expérimentale, équipée d'ordinateurs en clients légers est proposée à la maison de l'étudiant de 9h à 22h, du lundi au vendredi et de 9h à 12h le samedi.

Depuis juillet 2016, le PSIUN travaille à mettre en place une nouvelle architecture wifi qui réponde aux nouvelles normes, tout en privilégiant la sécurité. Après l'IUT de Dijon, qui a acquis 40 bornes et les BU, le déploiement du nouveau réseau wifi sera déployé sur l'université.

L'uB a fait l'acquisition de robots de télé présence « Beam ». Ceux-ci serviront à une expérimentation en collaboration avec le pôle handicap afin de donner la possibilité à des étudiants empêchés de participer à des cours en direct.

Epreuves Classantes Nationales Informatisées : celles-ci ont eu lieu pour la première fois de manière dématérialisée au cours de l'été. L'application P-STAGE, permettant la dématérialisation des conventions de stage, est en pré-production à l'UFR Droit Lettres et sera progressivement étendue sur l'ensemble du campus.

EDUROAM : réseau permettant aux étudiants et aux personnels d'accéder au wifi en interne ou en externe lors de leur déplacement en France ou à l'étranger, lorsque l'établissement a adhéré à ce réseau.

Les étudiants sont informés des modifications de leur emploi du temps grâce au logiciel ADE accessible depuis internet via leur ENT. Pour améliorer ce service, l'uB s'est lancé dans le regroupement de l'ensemble des emplois du temps dans un projet unique. On retrouve aujourd'hui dans celui-ci l'UFR Droit/Lettres, l'ensemble des IUT (Dijon/Auxerre/Chalon et Le Creusot), l'ESIREM. Les autres composantes vont rejoindre progressivement ce projet.



L'APPLICATION DEMATEC (dématérialisation Ens-Chercheurs) pour le recrutement des enseignants-chercheurs a été mise en production ainsi que d'autres instances, pour le recrutement des ATER et une autre pour les doctorants. En plus d'apporter un meilleur service auprès des usagers, cette dématérialisation a allégé de manière plus que significative la charge de travail du service gestionnaire (SPE). Les efforts d'investissement, réalisés en matière d'équipements en matériel de visioconférence, font que l'uB est complètement prête à la mise en place de cette mesure.

Le Cloud permet de disposer d'un espace sécurisé de 20Go accessible de l'université ou de l'extérieur pour le stockage, la synchronisation et le partage de données à l'uB ou avec l'extérieur. Ce stockage permet : d'assurer la sécurité et la confidentialité des données qui sont stockées au Datacenter, de récupérer des données supprimées jusqu'à deux mois dans la corbeille, d'accéder, de synchroniser et de partager les données.

Assurer l'évolution de la puissance pour le calcul intensif : le cluster de calcul a été le premier à bénéficier du Datacenter de l'uB, sa puissance de calcul a plus que doublée (77 à 175 Téraflopps par seconde, en un an).

POINTS MAJEURS

■ Refonte en cours du site www.u-bourgogne.fr

■ Refonte du site recherche

■ Refonte du réseau social youblink

<https://ub-link.u-bourgogne.fr/>

■ Démarrage du travail sur la refonte complète de l'intranet



UNIVERSITÉ NUMÉRIQUE

L'uB a placé les technologies de l'information et de la communication au cœur de la stratégie de modernisation de l'établissement. Dans ce cadre, le ministère préconise l'adhésion de l'ensemble des organismes de recherche à l'Agence de Mutualisation des Universités et Etablissements (AMUE) pour bénéficier de la simplification de gestion.

L'uB s'inscrit dans cet axe puisqu'elle utilise l'ensemble des outils de l'AMUE : HARPEGE, APOGEE, SIFAC et SIFACDEMAT. L'uB a également signé avec l'AMUE, en juillet 2016, la convention pour déployer le logiciel de gestion des ressources humaines SIHAM.

La carte multiservice, unique pour l'ensemble du site Bourgogne Franche-Comté, lancée en septembre 2015, a intégré l'ESC devenue BSB - Burgundy School of Business à la rentrée dernière. Ses infrastructures techniques (serveurs, logiciels, ...) sont hébergées et administrées par l'uB. Les services offerts par la carte : paiement de la restauration, emprunt de livres, activités SUAPS, trombinoscope, contrôle d'accès, sont opérationnels.

CRÉATION D'UN DATACENTER AU SEIN DE L'UB

L'ensemble des matériels de la salle machine ont été déménagés au Datacenter au cours de l'été. La première salle informatique fonctionne à plein rendement. La 2^e phase, qui permettra aux composantes d'héberger leur propre matériel au Datacenter, a démarré en fin d'année. La qualité et la continuité du réseau informatique et du réseau régional haut débit sont au cœur des préoccupations de ce service. Mise en place d'un nouveau routeur (Renater) permettant le déploiement du 10 gigabit per second.

ASSURER LA SÉCURITÉ DU SYSTÈME D'INFORMATION

- Rédaction du Plan de reprise Informatique (PRI) terminée en novembre 2016.
- Mise en place d'une charte d'usage du système d'information par les organisations syndicales de l'uB (validé par le conseil d'administration en mai 2016).
- Développement du contrôle d'accès avec la carte PASS'UBFC (mis en production au Datacenter).



www.u-bourgogne.fr

université de Bourgogne
Maison de l'Université
Esplanade Erasme
BP 27877 - 21078 Dijon Cedex
Tél. 03 80 39 50 00

